

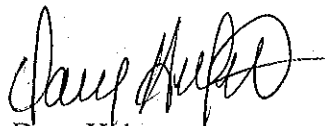
Québec, le 20 octobre 2011

Madame Anik Montminy
Directrice de cabinet de M. Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice de cabinet,

À la suite du dépôt de la pétition présentée par le député de Nicolet-Yamaska, monsieur Jean-Martin Aussant, je vous fais parvenir la réponse du ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan.

Veillez agréer, Madame la Directrice de cabinet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dany Hubert
Directeur de cabinet

N/Réf. : 20111012-26

Québec, le 20 octobre 2011

OBJET : Pétition relative à la sécurisation de l'autoroute 55 entre Saint-Grégoire et Sainte-Eulalie

Madame, Monsieur,

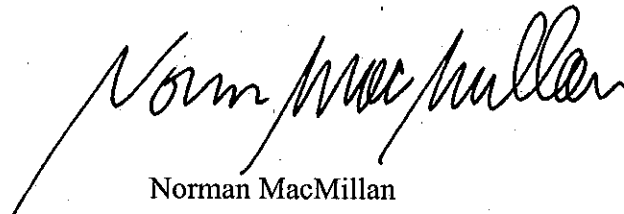
J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 8 juin 2011 par le député de Nicolet-Yamaska, monsieur Jean-Martin Aussant, demandant de modifier l'autoroute 55 entre Saint-Grégoire et Sainte-Eulalie, afin de la rendre sécuritaire.

Tel que je l'ai annoncé en avril dernier, une étude d'opportunité a été lancée concernant le doublement de l'autoroute 55 entre Bécancour, secteur Saint-Grégoire, et Sainte-Eulalie. Un plan d'action a également été retenu afin d'apporter des modifications dès cette année pour ce tronçon de l'autoroute 55.

Notamment, ces mesures comprenaient l'ajout de panneaux clignotants. Installés l'été dernier, ceux-ci rappellent aux usagers qu'il s'agit d'une route bidirectionnelle. Signalons de plus la récente mise en place de bandes rugueuses au centre des deux voies, sur près de 18 km (soit entre la route 226 et l'autoroute 20). Également, des travaux d'asphaltage entre le boulevard des Acadiens et la route 226 sont en cours de réalisation.

Finalement, je tiens à insister sur toute l'attention accordée à ce dossier par le ministère des Transports. Les mesures retenues jusqu'à présent ont permis d'agir rapidement pour améliorer la sécurité des usagers. Soyez assuré que les efforts se poursuivent en ce sens.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Norman MacMillan

N/Réf. : 20111012-26